



MAIRIE DE SAINT-LEGER-LES-PARAY - 71600

 03.85.81.69.41

NOUVEAUX HABITANTS

Vous êtes nouvellement installés dans la commune, nous vous souhaitons la bienvenue et pour permettre de mieux faire connaissance, nous vous prions de bien vouloir compléter le questionnaire ci-contre et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou, le rapporter à la permanence du samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00.

Pour toutes vos démarches administratives :

- Etat civil
- Inscriptions sur les listes électorales
- Agriculture
- Passeport, carte d'identité
- Service automobile
- Aide sociale
- Permis de construire, déclaration d'assainissement

S'adresser : **au secrétariat de la Mairie Intercommunale**

7 rue des Champs Seigneur à Paray-le-Monial,

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, le vendredi de 9h à 12h et l'après midi à Saint-léger-lès-Paray de 13h30 à 16h

 03.85.81.94.53

saintleger@legrandcharolais.fr

Date :

Adresse exacte : (N°, rue, lieu-dit) :

COMPOSITION DE LA FAMILLE :

	NOM	Prénoms	Date et lieu de naissance
Monsieur
Madame (nom de naissance) ↴
Enfant(s) présent(s) dans le foyer

Adresse mail :

- Je souhaite recevoir des informations de la commune à l'adresse ci-dessus
- J'autorise la commune à se servir des renseignements inscrits dans le cadre d'invitation (repas des aînés, colis de noël,...) ou d'informations. La commune s'engage à ne pas divulguer aucun des renseignements et à ne pas vendre la base de données établie



La Commune communique par l'intermédiaire de l'application PanneauPocket, nous vous invitons à l'utiliser.